

CERTIFICATION & RNCP

REAC - Référentiel Emploi Activités Compétences

Aussi écrit : REAC - Référentiel Emploi Activités Compétences - référentiel REAC

DÉFINITION

Document de référence d'un Titre professionnel du ministère du Travail. Le REAC décrit le métier visé : les activités types, les compétences associées et le contexte d'exercice. C'est lui qui définit ce qu'un candidat doit savoir faire pour obtenir le titre, et sur quoi porte l'évaluation.

Avant de viser un Titre professionnel, un document précède le programme de formation lui-même : le REAC, Référentiel Emploi Activités Compétences. Rédigé par le ministère du Travail, il ne décrit pas un contenu de cours mais un métier réel - ce qu'un professionnel fait, avec quelles compétences, dans quel contexte. C'est sur ce texte que repose ensuite le reste du dossier : le référentiel de certification, l'évaluation, et la reconnaissance du titre au répertoire national.

REAC et référentiel de certification : deux documents, deux rôles

REAC (ministère du Travail)

- Ce qu'il décrit : Le métier visé : activités types, compétences associées, contexte d'exercice
- Ce qu'il sert à faire : Vérifier, avant de s'engager, si le métier correspond à ce qu'on imagine

Référentiel de certification

- Ce qu'il décrit : Ce qui sera vérifié à l'examen, construit à partir du REAC
- Ce qu'il sert à faire : Fixer ce sur quoi porte l'évaluation du candidat

Répertoire RNCP (France compétences)

- Ce qu'il décrit : Le titre professionnel lui-même, référencé au niveau national
- Ce qu'il sert à faire : Confirmer que le titre visé est bien reconnu officiellement

Ce que les trois volets du REAC précisent réellement

Les activités types ne sont pas une liste de tâches vagues : elles décrivent ce qu'un professionnel fait concrètement, dans l'ordre où ça se présente en situation de travail. Les compétences associées traduisent chaque activité en savoir-faire mesurable - ce qu'il faut savoir faire, pas seulement savoir en théorie. Le contexte d'exercice, souvent le plus survolé à la lecture, précise l'environnement réel : degré d'autonomie, outils utilisés, contraintes du poste. Un candidat qui saute cette dernière partie découvre parfois tard que le métier visé suppose des conditions qu'il n'avait pas anticipées.

Un document en amont, pas un résultat

Le REAC n'évalue rien par lui-même. Il sert de base au référentiel de certification, qui définit ce qui sera vérifié le jour de l'examen. Confondre les deux mène à une erreur classique : croire que tout ce qui figure dans le REAC sera noté formation par formation, alors qu'il décrit le métier cible, pas le déroulé pédagogique pour y parvenir. Le programme d'un organisme de formation se construit en réponse au REAC ; il ne s'y substitue pas.

Deux situations concrètes

Un homme de 42 ans qui change de métier sans changer de secteur

Après quinze ans en atelier, il vise un Titre professionnel technique dans le même secteur, persuadé de déjà

maîtriser l'essentiel par l'expérience. En lisant le REAC, il découvre que le contexte d'exercice attendu suppose une autonomie et des responsabilités qu'il n'a jamais eues dans son poste actuel - toujours encadré, jamais décisionnaire. Ce n'est pas une compétence technique qui lui manque, mais une posture. Le REAC le lui montre avant l'inscription, pas pendant l'examen.

Une femme de 39 ans qui hésite entre deux Titres Pro voisins

Deux intitulés se ressemblent, deux organismes vantent chacun leur formation. En comparant les REAC des deux titres, elle repère que les activités types listées ne se recouvrent qu'à moitié : l'un est centré sur le conseil individuel, l'autre sur la gestion d'un dispositif administratif. Le choix ne se fait plus sur le nom du titre ni sur la brochure, mais sur ce que le métier implique réellement au quotidien.

Les erreurs fréquentes

- Confondre le REAC avec le programme de formation : le premier décrit le métier visé, pas le déroulé pédagogique pour y arriver.
- Ne pas lire le contexte d'exercice, la partie la plus souvent négligée, alors qu'elle dit tout des conditions de travail réelles.
- Croire que les compétences listées sont déjà acquises parce qu'on les pratique de façon informelle, sans les avoir jamais vues formalisées noir sur blanc.
- Choisir un Titre Pro sur son seul intitulé, sans comparer le REAC à celui d'un titre voisin qui porte un nom proche.
- Ne pas vérifier, au répertoire RNCP, que le titre visé est toujours actif sous ce nom avant de s'engager financièrement.

Pour votre reconversion

- Le REAC est l'un des piliers du dossier d'un Titre professionnel : les modalités d'évaluation, elles, se lisent dans le référentiel de certification.
- Avant de vous engager, vérifiez que le titre visé est toujours actif au répertoire RNCP.
- Pour comparer plusieurs métiers accessibles par Titre Pro, la page métiers qui recrutent recense des parcours ouverts.
- Le choix d'un Titre Pro s'inscrit dans une démarche plus large : la formation professionnelle continue pose le cadre du financement et des dispositifs.

À RETENIR

- Le REAC (Référentiel Emploi Activités Compétences) décrit le métier visé par un Titre professionnel, pas le contenu d'une formation.
- Il précise trois éléments : les activités types, les compétences associées et le contexte d'exercice.
- Il sert de base au référentiel de certification, qui définit à son tour ce qui sera évalué à l'examen.
- Le REAC est rédigé par le ministère du Travail ; le titre lui-même se vérifie au répertoire RNCP, tenu par France compétences.

SOURCES

OFFICIELLES & RÉGLEMENTAIRES

- Ministère du Travail - Titres professionnels <https://travail-emploi.gouv.fr/> (consulté 2026-06-04)
- France compétences - Répertoire RNCP <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/> (consulté 2026-06-04)

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion aux entreprises
Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/reac

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF